



Projet d'établissement

Etablissement d'accueil du jeune enfant de la crèche Municipale F.CHAZOT

Type et Nom de l'établissement : crèche Municipale Multi accueil Françoise CHAZOT

Nombre de places : 44

Adresse : 49 Rue Felix Trombe, 34790 GRABELS

☎04/67.03.32.37

E-mail : creche@ville-grabels.fr

Nom du gestionnaire : Mairie de Grabels

Statut du gestionnaire : Public

Date :

Cachet, signature

Table des matières

Introduction.....	3
Localisation de la crèche.....	4
DESCRIPTION & ENVIRONNEMENT DE LA CRECHE	5
1. L'équipe et les intervenants	6
1.2 Le travail d'équipe	7
1.3 L'analyse des pratiques professionnelles et la formation	7
1.4 L'accueil des stagiaires et des apprentis	8
2. Projet éducatif.....	9
2.1 Le premier accueil, la familiarisation	9
2.2 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace	10
3. Le soin.....	14
3.1 L'alimentation.....	14
3.2 Le sommeil.....	15
3.3 L'hygiène et les soins corporels.....	16
4 Le développement, le bien-être et l'éveil.....	17
4.1 Le jeu et activités	17
4.3 L'approche artistique et culturelle	20
4.4 L'égalité garçon fille.....	21
5. Le projet social et le développement durable	22
5.1 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement	22
5.2 Les réunions de parents, nouveaux parents, etc.....	22
5.2.1. Les différentes rencontres	22
5.2.2 Les cafés de parents	23
5.2.3 Les festivités	23
5.3 Les actions de soutien à la parentalité.....	23
5.4 Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle	24
5.5 La démarche en faveur du développement durable	24
Conclusion	24

Introduction

Les grandes personnes ne comprennent jamais rien toutes seules, et c'est fatiguant, pour les enfants, de toujours et toujours leur donner des explications.

Le Petit Prince

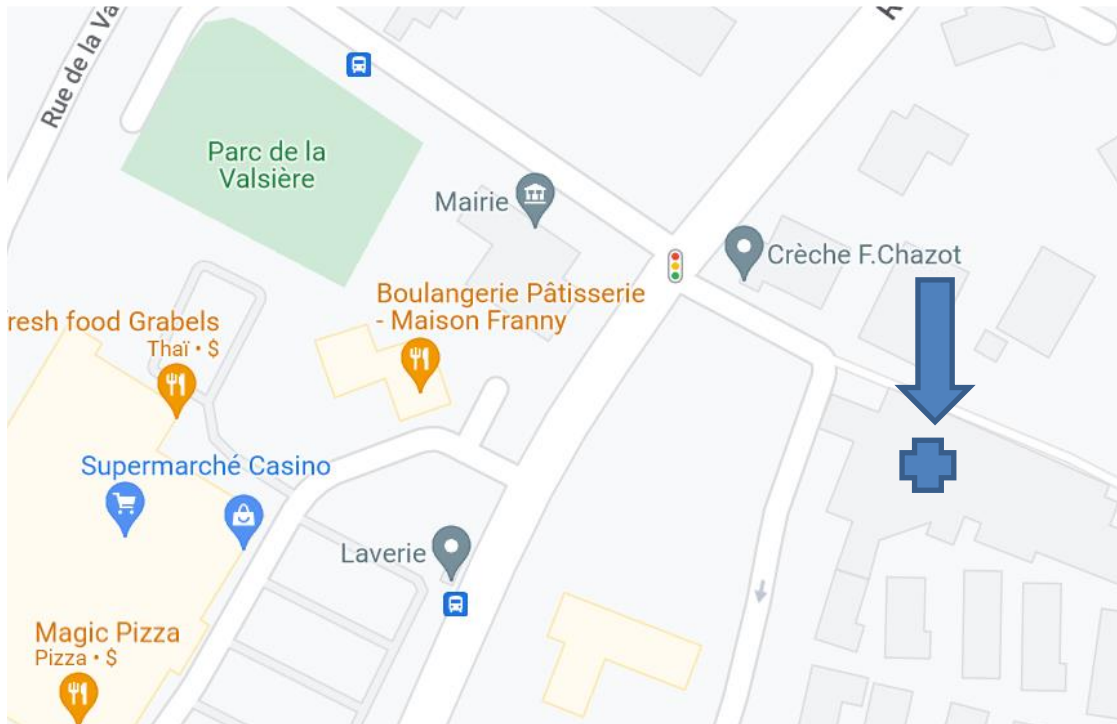


@oummimaterne

Bienvenue au sein de notre crèche municipale Françoise. CHAZOT. Nous sommes fiers de vous présenter notre projet d'établissement.

Localisation de la crèche

La crèche se situe au 49 rue Felix Trombe, la Valsière à Grabels. Un passage piétonnier donne accès à la crèche signalé par des poteaux peints en bleu.



L'espace famille est attenant à la crèche. Il propose :

- Une ludothèque municipale, espace de jeu pour les enfants et les parents
- Des consultations P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) un mardi matin sur deux effectuées par un pédiatre
- Des accueils du Relais Parents Enfants (RPE) 3 jours par semaine par une éducatrice.
- Des animations sont également proposées par le RPE sur l'espace famille à raison de 2 à 3 fois par mois et à la « Maison Commune » de la mairie
- L'association Gutenberg propose un lieu d'accueil parents-enfants le lundi (LAEP)

Pour vous y rendre, en provenance de Grabels centre :

- Voiture :
 - Prendre la D127 en direction de rue Louis pasteur
 - Suivre rue de la Valsière
 - Prendre rue Gaston Planté
 - Tourner à droite, au niveau de l'espace communal sur la Rue Felix TROMBE
- Bus : 24, arrêt la Valsière

Différentes places de parkings sont accessibles le long de la rue ou dans le quartier même de la Valsière. Un parking « dépose minute » est disponible juste en face de l'allée donnant sur l'entrée de la crèche.

DESCRIPTION & ENVIRONNEMENT DE LA CRECHE

La crèche se situe dans le quartier de la Valsière. Ce quartier est récent et en pleine expansion. Il dispose de différents types de commerces ouverts tels que : boulangeries, magasins d'articles de jeux, épicerie, toilettes pour animaux, coiffeurs, supermarchés, magasins d'optique, pharmacie, station-service, magasins de vélo, garages, etc.

L'espace communal abrite la Mairie annexe, un espace de vie sociale, un point information jeunesse, une salle des jeunes, une cuisine partagée, des espaces à la disposition des associations et des particuliers, des permanences du Centre communal d'Action Sociale et de divers partenaires associatifs

La commune de Grabels compte d'autres les structures d'accueil pour les jeunes enfants de 0 à 4 ans :

En accueil privé

- Les petits chaperons rouges : 991 rue de la Valsière

En accueil associatif

- Les petits Grabellois: 191 Rue du Mas d'Armand
- Micro-crèche écolo Baby éveil : rue 3 Gaston planté
- Baby Nido : 86 rue du Caducée

Des écoles publiques, un centre de loisirs, l'association Gutenberg et une ludothèque prennent le relais et accueillent les jeunes enfants.

Différentes places de parkings sont accessibles le long de la rue ou dans le quartier même de la Valsière. Un parking « dépose minute » est disponible juste en face de l'allée donnant sur l'entrée de la crèche.

Son agrément est de 44 places. Les enfants sont répartis en 3 sections comprenant différentes salles organisées et agencées en fonction des besoins des enfants.

L'établissement s'organise comme tel :

- Une section de 10 bébés dont la tranche d'âge s'échelonne entre 10 semaines et 8 mois à la rentrée de septembre.
- Deux sections âges mélangés, âgés de 12 à 30 mois au moment de la rentrée.

1. L'équipe et les intervenants

a. Le référent santé et accueil inclusif de la crèche

Le référent santé de la crèche est une infirmière. Le référent "Santé et Accueil inclusif" intervient auprès de l'établissement autant que nécessaire et conformément au projet défini. Il intervient 40h par an.

Ses missions sont notamment d'accompagner et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique ; Aider et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille ; Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;

Procéder, lorsqu'il l'estime nécessaire à son initiative ou à la demande de la direction de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale.

b. La directrice et adjointe de direction

La directrice est le garant de la qualité du travail de son équipe et d'elle-même auprès des enfants. Elle coordonne l'ensemble des actions entreprises en impulsant un projet d'établissement. Elle est secondée dans ses tâches par l'adjointe qui est Auxiliaire de puériculture.

Détentrice du diplôme d'État de puériculture, son rôle est de promouvoir la santé physique et psychique des enfants ainsi que leur bien-être et leur bon développement, selon leur rythme propre. Elle veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité au sein de l'établissement ainsi qu'à l'application du règlement de fonctionnement.

c. La psychologue

La psychologue intervient auprès des professionnelles de la crèche au cours de réunions de travail pour les aider à comprendre et analyser certaines situations auprès des enfants, et à revoir certaines de leurs pratiques professionnelles afin de s'ajuster aux besoins des enfants.

Elle accomplit des actes de prévention et d'aide pour une meilleure écoute de l'enfant, de son histoire et de ses besoins. Elle participe également à la mise en place de Projet d'Accueil Personnalisé (PAP) auprès des familles et de l'équipe de professionnelle de la crèche. Elle reçoit également les familles qui effectuent la demande auprès de l'équipe ou que l'équipe encourage à rencontrer.

d. L'éducatrice de jeunes enfants

Elle travaille en collaboration avec la directrice et son adjointe. Son rôle est d'accompagner les équipes à prendre en charge les enfants pour un accueil individualisé des enfants et des familles. Elle travaille auprès des équipes pour faire vivre le projet éducatif de la crèche et insuffle, en collaboration avec la Directrice, une ligne pédagogique en lien avec le respect du rythme et du

développement de l'enfant, la mise en œuvre de repères solides pour la sécurité affective de chaque enfant. Elle assure la continuité de direction en cas de besoin.

e. Les auxiliaires de puériculture

Elles prennent en charge l'enfant quotidiennement au sein du groupe. Elles répondent à ses besoins et ses sollicitations, assurent la surveillance et les soins, favorisent le jeu libre de l'enfant, dans le respect et la bienveillance.

Elles assurent la continuité de direction en cas de besoin.

f. Les Cap petite Enfance

Elles participent, avec l'auxiliaire de puériculture, à la vie de l'établissement, notamment les différents soins auprès des enfants mais, assurent également, selon les besoins, les fonctions d'entretien des locaux, du linge.

g. L'AT ou cuisinière

Elle assure la mise en place et la préparation des menus établis par la directrice en lien avec le référent santé de la crèche. Elle est responsable du respect des normes HACCP. Elle échange régulièrement avec l'équipe afin de répondre au mieux aux besoins alimentaires des enfants, besoins en constante évolution.

h. Les agents d'entretien

Elles assurent les fonctions d'entretien des locaux, du linge.

1.2 Le travail d'équipe

La prise en charge de l'enfant dans son individualité, nécessite un travail d'équipe que la crèche F. CHAZOT promeut. Pour se faire, nous mettons en place des réunions :

- De section qui ont lieu, dans la mesure du possible, une fois par mois,
- De toute l'équipe, deux fois par trimestre
- Avec la psychologue, une fois par mois
- Avec le référent santé
- Avec la PMI de proximité à hauteur moyenne de deux fois par an et plus si nécessaire
- Avec l'équipe médicale prenant en charge les enfants porteurs de handicap ou nécessitant une prise en charge particulière

1.3 L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

La crèche attache une grande importance à la formation et à la professionnalisation de ses agents. Plusieurs formats sont proposés aux équipes afin de maintenir dynamiques leurs connaissances professionnelles :

- **L'analyse de pratique :**
Elle engage l'équipe à travers un travail de réflexion à partir de la présentation par les professionnelles d'une situation qui les met en difficulté ou les questionne. Ces analyses jouent un rôle de prévention par l'échange que l'animateur (la psychologue) propose à l'équipe. C'est aussi un espace d'échange important qui permet à l'équipe d'évoluer ensemble dans une dynamique commune et de créer des liens professionnels cohérents. Le travail d'analyse de la pratique ne consiste pas à « donner des leçons » ou à apporter les « bonnes réponses » aux questions que les professionnels se posent, encore moins à juger leurs pratiques. Au contraire, l'animateur est là pour guider la réflexion, en incitant l'équipe à penser à partir du questionnement que soulève l'exercice de ses tâches quotidiennes. Une analyse a lieu chaque mois à raison de 1h par séance le matin sans la présence des enfants.
- **Les formations :**
Différentes formations initiales permettent aux professionnels d'exercer dans le monde de la petite enfance. Ainsi notre équipe est pluridisciplinaire et chaque professionnelle a ses connaissances propres et complémentaires du reste de l'équipe. Nous avons à cœur de continuer de nous former durant notre vie professionnelle.
- **La formation continue :**
La formation continue des professionnels de la petite enfance est un enjeu fondamental de notre société : en effet, nous savons que dans ce domaine, les découvertes se font tous les jours et l'environnement de l'enfant est crucial pour son développement.
- **Les journées pédagogiques :**
La journée pédagogique est un moment attendu par l'équipe et essentielle au bon fonctionnement de la structure. Cette journée nous donne l'opportunité de réfléchir sur des pratiques pédagogiques et leurs impacts dans le travail d'équipe. Ces interventions sont à l'image de nos besoins et de nos envies propres.

1.4 L'accueil des stagiaires et des apprentis

Notre désir d'amélioration continue et de remise en cause de nos pratiques nous amène naturellement à accueillir régulièrement des stagiaires durant l'année.

La structure accueille régulièrement des stagiaires issus de différents cursus de la petite enfance : auxiliaires de puériculture, CAP, EJE, bac pro. C'est pour les professionnelles l'occasion de transmettre leurs connaissances et leurs savoirs faire, mais aussi de faire évoluer leurs pratiques et de mener une autre réflexion au travers des questionnements des stagiaires.

Les stagiaires ne sont jamais seuls avec les enfants. Nous ne comptons pas cette personne supplémentaire dans le taux d'encadrement. Ainsi nous donnons sa place au stagiaire à côté de nous, lui laissant toute la place pour observer, questionner, essayer et apprendre.

2. Projet éducatif

Les orientations portées par l'équipe de la crèche font l'objet d'une réflexion axée sur le développement psychomoteur, affectif et cognitif de l'enfant.

Il s'agit :

D'accompagner le développement psychomoteur de l'enfant sans devancer les étapes :

- **Vivre avec l'enfant le moment présent en répondant au mieux à ses besoins**, et ne pas « préparer à » ...

La crèche est un lieu spécifique ; il n'y a pas d'apprentissage de type scolaire, les enfants ont le droit de ne rien faire. Les activités d'éveil, notamment productrices, persistent, mais sont limitées pour favoriser le jeu libre de l'enfant et encourager son envie de découverte du monde qui l'entoure. Les enfants ne produisent pas par obligation mais par plaisir et besoin d'éveil des sens.

*Laisser vivre l'enfant dans le concept d'« **ici et maintenant** », préconisation de la psychologue Sylviane Giampino.*

- L'adulte est présent pour accompagner, encourager et aider l'enfant si celui-ci le sollicite.
- Aménager la section en fonction des besoins et capacités des enfants.

Pour l'équipe de direction, mener à bien un projet débute avant tout par la reconnaissance des valeurs de chacun. C'est la raison pour laquelle chaque agent a pu s'exprimer.

Nos valeurs au sein de la structure :

- Sécurité physique et psychique
- Bienveillance
- Collaboration
- La coéducation
- La cohérence d'équipe
- Le respect

2.1 Le premier accueil, la familiarisation

L'entrée à la crèche constitue une étape importante pour l'enfant et sa famille. C'est pourquoi l'équipe de la crèche tente de tout mettre en œuvre afin que cela se passe de la manière la plus souple possible et au plus près des besoins de la famille et de l'enfant.

L'objectif de cette période est de créer le lien de confiance en permettant à l'enfant de comprendre et d'anticiper les nouvelles situations qui vont se présenter à lui. C'est la raison pour laquelle, durant cette

semaine, nous prévoyons une certaine régularité dans le temps de présence de l'enfant et pas de séparation avant le 2^{ème} ou le 3^{ème} jour. Cependant cette période peut être revue dans la durée si nécessaire, en cas de difficultés de séparation pour l'enfant.

Pendant cette phase, les parents sont présentés à l'ensemble de l'équipe de la crèche.

L'agent qui effectue la période de familiarisation représente l'interlocutrice privilégiée des parents lors de cette période.

2.2 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

La crèche est centralisée par un couloir qui permet l'accès aux différentes sections et locaux.

Chaque section est pourvue :

- D'une pièce à vivre,
- D'un dortoir,
- D'un coin repas,
- D'une salle d'eau,
- D'une biberonnerie pour les Bébés

En plus des sections, différentes salles de jeux sont à la disposition de tous dans la crèche et permettent de proposer aux enfants diverses activités :

- Salle de psychomotricité avec piscine à balles et parcours moteurs aménagés en fonction du développement des enfants ainsi qu'un toboggan. Ce lieu est modulable tout au long de l'année.

- Salle d'activité manuelle (peinture, pâte à sel, collage, encre, jeux d'eau...) qui permet à un petit nombre d'enfants de s'isoler du reste du groupe. Le matériel est conforme aux normes de sécurité européennes et correspond aux besoins et au développement des enfants présents au sein de la crèche.

- Salle Snoezelen : Développé dans les années 1970 par deux jeunes Hollandais, le terme **Snoezelen** est la contraction de *Snuffelen* (renifler, sentir) et de *Snoezelen* (sommoler), que l'on pourrait traduire autour de la notion d'exploration sensorielle et de détente.

Proposée depuis de nombreuses années dans le cadre du handicap et du polyhandicap, cette approche se développe maintenant dans les secteurs gérontologique, psychiatrique et de la petite enfance.

Le **Snoezelen** est une activité vécue dans un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce, un espace dont le but est de recréer une ambiance agréable.

On y fait appel aux cinq sens : **l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût et le toucher.**

Plus qu'une méthode, l'approche Snoezelen est une démarche d'accompagnement, un état d'esprit, une philosophie, un positionnement d'écoute et d'observation, basé sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielles, privilégiant la notion de « prendre soin ». C'est dans la qualité de la relation d'accompagnement que ces divers médiateurs peuvent prendre sens. Il s'agit dès lors de trouver le juste équilibre entre stimulation et relaxation, dans une relation respectueuse de chacun.

Il y a deux espaces extérieurs, la cour des Acrobates dont l'accès se fait par la section, une cour commune aux secteurs d'âges mélangés est accessible de la section des Artistes et des Explorateurs.

Toutes les sections ont l'accès direct à un espace extérieur aménagé avec des jeux, extérieurs, tricycles, etc. La crèche est de plain-pied.

L'aménagement des espaces dédiés aux enfants est lié à notre projet et tient compte de :

- L'âge des enfants et de leur développement psychomoteur et affectif, leur besoin, leur éveil et leur situation (handicap) ;
- La répartition des enfants qui tient compte de l'âge mélangé pour 2 de nos sections ;
- Les différents temps de la journée : séparation-accueil, activités, repas, sommeil, changes, etc.
- De l'hygiène des espaces ;
- L'ergonomie des professionnels.

L'organisation et l'aménagement des pièces de vie sont pensés pour permettre aux enfants d'avoir des espaces et des coins favorisant le déplacement sécurisé de chacun et le jeu libre de chaque enfant. Ainsi dans chaque section, il est mis en place un espace permettant des jeux de construction, un espace de jeux symboliques (dinette, poupées, déguisements), un espace permettant des ateliers de motricité fine, et un coin calme (muni de tapis pour des temps de repos et/ou d'histoires). Les espaces proposés aux enfants évoluent en cours d'année afin de s'adapter, au mieux, à l'évolution et aux besoins de chaque enfant.

Il existe d'autres locaux, comme la cuisine, la buanderie, le bureau de la direction, le local poussettes, et le local technique. Des espaces sont réservés au personnel comme les vestiaires et la salle de repos.

Les groupes d'âges mélangés : la mixité des âges en lien avec nos valeurs

Les deux sections d'âge mélangés communiquent par une cloison amovible et sont toutes les 2 munies d'espaces adaptées à l'acquisition de ces deux tranches d'âge :

- 2 dortoirs avec lits banquettes
- Un espace repas (dans la pièce de vie pour le secteur des Explorateurs et le « réfectoire » pour le secteur des Artistes) adapté à plusieurs niveaux de développement
- Des coins jeux et des tapis pour des temps plus calmes
- Des toilettes et salles de bain adaptées à l'acquisition de la propreté

Cette organisation « multi-âge » présente de nombreux avantages :

→ *L'observation dans le développement psycho moteur et affectif*

Comme les enfants apprennent beaucoup par l'observation et par l'imitation, les groupes multi âges leur offrent l'occasion d'observer des comportements très diversifiés. Les relations sont enrichies du fait de la différence de développement. Un enfant plus jeune observera avec intérêt les actions d'un enfant plus âgé que lui et bénéficiera ainsi d'une émulation plus importante. De la même manière un enfant plus âgé aura plus d'occasions de développer ses capacités relationnelles d'empathie et d'entraide auprès d'enfants plus jeunes que lui.

→ *Les jeux et ateliers*

Tous les jours, des ateliers sont organisés pour répondre aux besoins des enfants : motricité, motricité fine, activités manuelles en fonction du développement et des capacités de chacun.

Des jeux libres sont également proposés tout au long de la journée dans les espaces de vie. En mélangeant les âges, les jeux sont aussi mélangés. Ainsi les plus jeunes peuvent être attirés et stimulés par des jeux de « grands » et les plus grands s'approprient aussi les jeux des plus petits. On peut constater qu'ils sont en général heureux de redécouvrir leurs anciens jeux qu'ils détournent souvent de leurs utilisations initiales.

Le jeu libre est très important pour l'enfant : il choisit lui-même à quoi il joue, avec qui, quoi et comment. Autrement dit, avec le jeu libre, l'enfant choisit, invente et organise ses jeux selon ses préférences et ses champs d'intérêts. Il suit alors ses idées sans avoir un objectif ou un résultat précis en vue, ni aucune contraintes de temps. Il permet le développement global de l'enfant (langage, pensée, capacité à résoudre les problèmes, motricité fine et globale) et favorise la confiance en soi. L'absence de consignes ou directives, lui offre une liberté, il prend l'initiative du jeu et décide de ce qu'il veut. Le jeu libre apprend tant à l'enfant à jouer avec les autres que l'expérimentation de la solitude, il stimule l'autonomie et favorise l'appréhension du monde qui l'entoure.

→ *La responsabilisation et la stimulation*

Les grands s'occupent naturellement des petits. Cette responsabilisation spontanée est une puissante source de valorisation pour les plus grands, grâce à l'entraide et à la découverte du partage. Quant aux plus jeunes, ils sont souvent stimulés par les plus grands dans leur développement, notamment dans l'acquisition du langage qui se développe plus rapidement.

→ *Le vivre ensemble*

La mixité des âges permet d'accepter plus facilement les différences (de développement, de rythme, de capacité, d'envies...) et d'apprendre à vivre ensemble. Chacun peut ainsi évoluer à son propre rythme. Cela favorise l'épanouissement, l'estime de soi et la confiance en soi de chacun.

Parallèlement à cela, chaque section a établi un projet favorisant le développement psychomoteur et psychoaffectif des enfants. Des activités en lien avec chaque projet sont réalisées toute l'année par les professionnelles des sections.

Chaque année, les équipes de chaque unité décident de travailler ensemble autour d'un projet commun de secteur, celui-ci va rythmer l'année des enfants et les ateliers/activités proposés seront en lien avec le projet choisis. Tous les ans un projet différent est mis en place dans chaque secteur permettant aux

enfants de découvrir et explorer de nouveaux domaines, à titre d'exemple, si le projet choisit est celui des couleurs, les professionnelles proposeront aux enfants des journées à thème à raison d'une fois par mois en demandant si possible d'être habillé ce jour-là avec la couleur sélectionnée, le projet des fruits et légumes donnera l'opportunité d'effectuer des sorties à Grand Frais afin d'aller acheter des aliments et de pouvoir ensuite les préparer à la crèche.

Autant de découvertes favorisant l'éveil et l'apprentissage des tout petits.

3. Le soin

3.1 L'alimentation

Les repas sont préparés sur place par la cuisinière dans le respect de la méthode HACCP* et dans des locaux conformes à la législation. Les menus sont établis avec la directrice et le référent santé de la crèche. 50% des aliments sont issus d'une production de qualité dont au moins 30% sont issus de l'agriculture Biologique.

En pratique :

Dans la section des Bébés

Le repas est à la demande et commence à 11h il est donné en transat jusqu'à ce que l'enfant s'assoie seul. Le biberon est pris dans les bras jusqu'à ce que la famille donne les premiers repas à la cuillère et nous indique le changement. L'enfant prend ensuite son repas installé dans un transat et l'adulte lui donne à manger.

Quand l'enfant accepte bien la cuillère, on lui propose un repas entier avec une purée de légumes, un féculent, une protéine, un produit laitier et/ou une compote de fruits. Ensuite avec l'apparition des dents les repas seront moins mixés et des petits morceaux seront proposés.

Lorsque l'enfant a la capacité de s'asseoir seul, l'équipe installe une table et des chaises à hauteur d'enfants dans le coin repas.

Pour favoriser son autonomie et quand son développement le permet, le repas est proposé avec une double cuillère (une pour l'adulte et une pour l'enfant).

Dans la section des Moyens- Grands

Ainsi tout naturellement aux environs de 15 mois, les bébés franchissent une autre étape : l'apprentissage de la cuillère. L'adulte aide l'enfant si celui-ci le souhaite.

Le repas est servi par table de 6 enfants en 3 groupes

Le repas comprend une entrée, un plat principal avec protéine, légumes et (ou) féculents, une tranche de pain, un produit laitier et un fruit.

Pour les enfants ayant un régime particulier (sans viande, sans porc), nous leur proposons un repas adapté avec des aliments de substitution pour pallier l'absence de viande.

Les plats sont présentés sur la table, le cuisinier veille à leur présentation. La plupart des enfants mangent seuls mais l'adulte est là pour aider en cas de besoin.

3.2 Le sommeil

Le sommeil est un besoin physiologique vital

Il ne faut pas hésiter à coucher l'enfant dès les 1ers signes du sommeil et l'accompagner physiquement et psychiquement à l'endormissement (« mamaïsation » du dortoir selon l'expression de F.Dolto), car ce n'est pas rien de dormir en dehors de chez soi, s'endormir ailleurs demandant un certain « lâcher-prise ».

Malgré les variations individuelles, nous pouvons décrire un nombre de siestes diurnes variables en fonction de l'âge de l'enfant :

- **jusqu'à 10-12 mois, le bébé dort en 3 phases : dans la matinée, en début d'après-midi et en fin d'après-midi.** *Vers 1 an, la sieste de fin d'après-midi a tendance à disparaître.*

- **jusqu'à 20 mois environ, l'enfant peut encore avoir besoin de dormir dans la matinée.**

- **Vers 2 ans jusqu'à 3-4 ans (voire plus), perdure la sieste de début d'après-midi**

- Des moments de transition et de retour au calme sont instaurés, comme tamiser la lumière, ranger la salle, lire une histoire, écouter de la musique douce, autant de techniques qui favorisent l'endormissement.
- Chaque enfant bénéficie d'un lit personnel, voire personnalisé par un objet de la maison et placé toujours au même endroit. C'est un élément de sécurité pour l'enfant.
- Les habitudes de chacun sont respectées : tenue confortable, respect de la position de sommeil, présence d'une tétine ou d'un doudou (les grands décideront eux-mêmes de le prendre ou non).

L'adulte surveille le dortoir, sa présence est rassurante. Les portes doivent rester en permanence entrouvertes si l'adulte n'est pas à l'intérieur du dortoir. Si l'adulte n'est pas dans le dortoir, une lumière douce reste allumée afin de favoriser la surveillance pendant le sommeil (chez les bébés).

Notre choix est de favoriser l'autonomie de l'enfant quel que soit la situation et le moment mais aussi, de veiller à ce qu'il se sente contenu (non entravé) durant son sommeil. L'organisation autour du sommeil fait donc partie d'une réflexion d'équipe. Pour cela, le choix s'est porté sur le maintien d'une couverture proposées aux enfants dont le développement psychomoteur permet de se lever seul de son lit mais également facilité l'accessibilité aux toilettes.

Chez les Bébés :

Le sommeil est à la demande tout au long de la journée. Le professionnel détecte les signes avant-coureurs du sommeil : bâillements, frottements des yeux, pleurs... L'enfant est couché dans son lit (à barreaux) dans une gigoteuse si besoin et accompagné dans son endormissement.

Chez les Moyens-grands

Les enfants sont coucher après le moment du repas. Ils dorment sur des lits banquette, des couvertures fournies par les familles sont nécessaires l'hiver, sinon seul un drap les recouvre. Ils dorment tous dans la même pièce.

Si les grands ne veulent pas dormir, l'équipe propose quand même un temps calme dans le lit afin de définir un moment de repos dans la journée.

Les premiers réveillés se lèvent et partent avec un adulte dans la salle d'accueil, emportant leur corbeille de vêtements et chaussures. Ils peuvent ainsi laisser les autres enfants se reposer pendant qu'eux-mêmes se rhabillent tranquillement et jouent ensuite.

3.3 L'hygiène et les soins corporels

L'hygiène des enfants comprend notamment : les changes, le lavage des mains, les soins de nez, le lavage du visage après les repas et plus si besoin.

Ces soins constituent non seulement un élément important du confort de l'enfant et de son développement, mais peuvent également limiter les infections et le risque de contamination aux autres enfants.

Par ailleurs, tout le linge de la crèche est lavé sur place avec une lessive bactéricide (gants, bavoirs, draps, serviettes).

Concernant le personnel, certaines règles existent :

- Le lavage des mains avec un savon liquide est la règle avant la prise de fonction dans la crèche, dans les sections après les changes, après utilisation de produits tel que peinture, produits d'entretien, etc., après s'être mouché ou sali. L'utilisation de savon bactéricide ou gel hydroalcoolique renforce la désinfection en cas d'épidémie.

4 Le développement, le bien-être et l'éveil

4.1 Le jeu et activités

L'enfant grandit à la crèche, lieu différent de celui de la maison.

Les activités d'éveil proposées à la crèche prennent en compte l'âge des enfants. Avec les dernières découvertes en matière de neurosciences, qui préconisent une nouvelle approche de l'accueil de l'enfant en crèche, nous sommes davantage tournés vers le jeu libre de l'enfant.

➤ La section des bébés

La sécurité affective des bébés est primordiale. Les bébés ont besoin de contenance psychique pour pouvoir jouer et explorer.

La musique, les chansons et comptines sont importantes pour l'enfant.

Il explorera toutes sortes de postures intermédiaires qui le feront évoluer, il passera ainsi de la position couchée à la position assise, puis à la position debout pour aller jusqu'à la marche.

Nous ne devançons pas les étapes du développement psychomoteur, c'est pourquoi nous ne mettons pas les enfants dans des positions qu'ils n'ont pas encore acquis seuls. Nous ne proposons pas aux Bébés des « activités », mais plutôt des temps de découverte, d'éveil et d'exploration sensorielles où nous leur proposons des jeux tels que : balles de différentes formes/couleurs, livres plastifiés, bouteilles avec différents contenus, figurines, tableau d'éveil, toupies, jeux à tirer... le but est qu'ils expérimentent les matières, les couleurs, les sons, le mouvement des objets...

➤ La section des moyens- grands

Pour les moyens

Dans cette section les enfants ont acquis la marche et sont donc plus libres de leurs mouvements dans l'espace. Il est donc important que l'aménagement de la section évolue avec les acquisitions de l'enfant tout au long de l'année afin de répondre aux mieux à leurs besoins et à leurs capacités.

Les jeux à tirer, vélos, ballons, toboggan sont donc appropriés. Nous proposons aussi des jeux d'imitation et de cache-cache (dînette, marionnettes, déguisements...). Le développement du langage est omniprésent avec la découverte de livres, de marionnettes, des imagiers, des comptines.

L'adulte est là pour entourer, aider, sécuriser l'enfant.

Pour les Grands

Le matériel proposé est de plus en plus diversifié, permettant à l'enfant de développer ses compétences :

- la concentration et la motricité fine avec les puzzles, les abaques, les perles à enfiler...
- la communication et le langage avec les chansons, les livres, les marionnettes...
- la motricité et la prise de conscience des obstacles avec des parcours de motricité, piscine à balles, vélos...
- le toucher et la notion de remplissage, transvasement avec le bac à semoule ou des bassines d'eau lors de la saison estivale.

4.2. Les projets d'équipe :

➤ La communication gestuelle associée à la parole

Dès son plus jeune âge, le tout-petit communique avec son entourage. Par ses regards, ses pleurs, ses gestes, ses bâillements, ses mimiques et ses sourires, le bébé exprime ses besoins et ses ressentis. Mais lorsqu'il n'a pas encore les mots, il lui est parfois compliqué de se faire comprendre de l'adulte.

Dans la communication avec l'enfant, le langage non verbal est aussi important que le langage oral. Apprendre à s'exprimer à l'aide de signes et de gestes peut alors être un véritable outil ludique pour le parent ou le professionnel qui permet à la fois de faciliter les échanges et de renforcer les liens avec l'enfant.

En associant toujours un signe au même mot et en le répétant – car c'est dans la répétition que l'enfant construit ses apprentissages – le tout-petit va peu à peu comprendre que les deux ont la même signification. Il pourra alors, s'il le souhaite, utiliser le signe pour communiquer, à défaut de pouvoir encore prononcer le mot.

Depuis 3 ans, l'équipe a ainsi souhaité mettre en place le projet de la communication gestuelle associée à la parole. Nous avons choisi des mots simples et utilisés au quotidien (comme « maman », « papa », « encore », « boire » ...) afin de les signer tout en les verbalisant. Nous pratiquons au quotidien en communiquant avec l'enfant et au cours de nos rituels chansons/ comptines.

Un affichage est mis en place dans chaque section ainsi que dans le hall d'entrée avec des photos des différents membres de l'équipe signant. Une plaquette est également transmise aux familles par mail afin que ces derniers puissent pratiquer à la maison avec leurs enfants.

➤ Le jardin potager

Aménager et créer un jardin potager au sein de la crèche présente de nombreux intérêts tant au niveau des enfants qu'au niveau des professionnels et du cadre.

Ce projet favorise tout d'abord l'introduction de la « nature » au sein de la structure. En créant un lien enfant/nature, l'émergence de valeurs comme le « prendre soin du vivant », le respect, la responsabilisation de l'enfant, l'observation, l'évolution, la patience et le changement des plantes en découle.

Un jardin potager se prépare, se construit et est en perpétuelle transformation. Il faut creuser la

terre, planter, arroser, cueillir. Il favorise ainsi des ateliers multiples : de transvasement (remplir/vider, creuser/recouvrir la terre), de jeux d'eau pour arroser, et de récolte (patience observation et minutie). Toutes ces actions ont un sens dans le développement et l'éveil des jeunes enfants, outre le plaisir partagé du moment.

L'on parle de développement psychomoteur, comme nous l'avons vu précédemment, mais également d'éveil culturel. Ce jardin potager sera l'occasion de découvrir et de connaître les plantes que l'on va semer. Il va notamment permettre le développement des sens : la vue, l'odorat, le toucher et le goût. Les enfants participent au jardinage, plantation, arrosage, récolte, et dégustation de nos produits en les intégrant aux plats que l'on sert au repas du midi. C'est autre moyen d'introduire des saveurs dans l'alimentation. Nous mangeons ce que nous avons fait pousser ce qui peut favoriser l'envie de goûter et le plaisir de le déguster.

Ce potager se situe dans la cour commune de la crèche. Tous les enfants et toutes les professionnelles de la structure sont concernés et y ont accès. Il constitue ainsi un projet « inter secteur ». Il serait l'occasion de mélanger les groupes et les tranches d'âge et ainsi de créer de nouvelles interactions et de nouveaux liens entre adultes, entre enfants, et entre adultes/enfants qui n'ont pas l'occasion d'être ensemble au quotidien. Ce sera également l'occasion de favoriser des moments en petits groupes et de favoriser la prise en charge de l'enfant dans l'individualité au sein de l'accueil collectif.

➤ **Médiathèque**

Il existe un partenariat entre la crèche et le centre de ressources de la métropole. Il nous est possible d'emprunter régulièrement des livres et autres documents sur une longue période (3 mois).

Rendre possible l'accès aux livres à la petite enfance présente de nombreux intérêts en accueil collectif tant au niveau des jeunes enfants, qu'au niveau des adultes encadrants.

Tout d'abord, cela favorise l'accès à la culture à chacun dans son quotidien. Chaque enfant peut ainsi découvrir et manipuler de nouveaux livres et entendre de nouvelles histoires. Cela favorise le développement du langage chez le jeune enfant, tend à enrichir son vocabulaire et permet le développement de son imagination.

L'emprunt de livres à la bibliothèque et les temps de lecture mettent en avant des valeurs et notions riches et importantes comme le « partage », « l'échange », le « prêt » ou encore le « prendre soin ». Ce sont des occasions de partage de moments conviviaux entre enfants, et entre adultes et enfants.

➤ **Le partenariat avec le RPE/itinérance ludique**

Depuis la rentrée de septembre 2023, nous avons réactualisé un ancien partenariat (qui existait déjà avant la crise sanitaire) avec le RPE (Relais Parents Enfants).

Nous proposons des temps partagés entre les enfants et équipe de la crèche et les assistantes maternelles de la ville de Grabels avec les enfants qu'elles accueillent.

Ces temps se déroulent sur créneaux organisés : souvent le jeudi ou vendredi matin de 10h à 11h.

Nous proposons pendant cet accueil un moment *d'itinérance ludique*. Le principe de l'itinérance ludique consiste en le fait que les adultes se posent à des ateliers ou à des postes fixes et que les enfants circulent de manière libre et sécurisée. Nous ouvrons toutes les portes et aménageons des coins (motricité, lecture, coin symbolique avec poupées, poussettes, déguisements..., jeux de construction).

Ces moments de partages permettent aux enfants de circuler et de profiter des ateliers à leur rythme et le temps qu'ils le souhaitent et sont riches pour les professionnels car ils favorisent des échanges entre les équipes de la crèche et les assistantes maternelles.

Ces moments d'itinérance ludique sont également instaurés par l'équipe de la crèche en dehors de la présence des assistantes maternelles. C'est l'occasion de mélanger tous les groupes et les professionnelles.

4.3 L'approche artistique et culturelle

L'éveil artistique et culturel participe au développement de l'enfant. Il lui permet de développer sa capacité d'écoute, son imagination, sa créativité. Mais également, Il découvre ses émotions, le monde qui l'entoure, et il se découvre soi-même...

« C'est pourquoi l'éveil artistique et culturel conditionne le développement et le bien-être de l'enfant et, au-delà, celui de chaque personne adulte. » Ministère de la Culture.

Il existe de nombreuses activités culturelles :

- Parler avec le jeune enfant ;
- Partager un repas ;
- Cuisiner ensemble ;
- Lire un livre ;
- Ecouter de la musique ;
- Réfléchir ensemble à une idée et en discuter ;
- Regarder et décrire un tableau ;
- Organisation un atelier de peinture ;
- Assister à un spectacle ;
- Etc.

Une activité culturelle c'est avant tout un moment de partage, où on entre en contact avec l'autre, on ressent une émotion, on exprime son goût et/ou son opinion (de manière verbale ou non verbale).

L'éveil artistique et culturel, c'est surtout un "éveil". C'est-à-dire, une initiation, un premier contact avec des activités artistiques et culturelles. Avec ces premières expériences, l'enfant développera plus tard ses propres opinions et son propre rapport à l'art.

Lors de cet éveil, la présence de l'adulte (le/la professionnel ou le parent). Il accompagne l'enfant dans ses découvertes : l'enfant sait qu'il peut se tourner vers l'adulte quand il en a besoin, mais l'enfant reste le propre maître de ses découvertes.

Voici quelques activités que nous proposons à aux enfants pour les accompagner dans leur éveil artistique et artistique :

- Les marionnettes ;
- La lecture de livre en tout genre ;
- La communication gestuelle associée à la parole ;
- L'anglais et l'espagnol ;

- L'art plastique : dessin, peinture, gommettes, etc.
- La musique ;
- Etc.

4.4 L'égalité garçon fille

La crèche F. CHAZOT effectue un accompagnement non genré. Ce type d'approche permet un accueil au plus près des besoins de l'enfant. En effet, les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre.

L'objectif est de sortir des clichés connus tel que « les garçons se battent et les filles rangent ou encore, un garçon, cela ne pleure pas, c'est fort, etc. ». L'éducation non genrée demande également de gérer notre manière de parler, de prendre en charge les enfants, et même dans nos relations avec les parents. Les professionnelles s'efforcent de ne pas lancer un compliment aux petites filles qui arrivent en jupe ou robe ; et se retiennent de féliciter les garçons pour leur force.

Ainsi, lorsque l'on propose un jeu à l'enfant, on se demande ce qu'il va lui apporter. Par exemple, un ballon permet d'exercer sa force et son habileté. C'est aussi un outil qui favorise les interactions sociales.

5. Le projet social et le développement durable

5.1 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement

Afin d'améliorer la qualité d'accueil de l'enfant et d'éviter une trop grande rupture dans sa vie quotidienne, les parents sont, en accord avec la directrice, invités à participer à la vie de l'établissement et, circuler dans la crèche, dialoguer avec le personnel, dans des conditions telles que le fonctionnement de la crèche ne soit pas perturbé et que soient respectées les règles d'hygiène et de sécurité.

Les parents sont informés par voie d'affichage ainsi que par mail du calendrier de toutes ces rencontres.

5.2 Les réunions de parents, nouveaux parents, etc.

Chaque année, les parents sont invités à participer à une **réunion d'information** par section appelée « réunion de parents ». Le personnel de la section présente le projet de l'année et les activités proposées aux enfants.

Réunion ou entretien particulier :

Lorsqu'un enfant bénéficie d'un suivi médical (orthophoniste, psychologue, CAMPS, AEMO ou autre), l'équipe de cadre, le/les professionnels extérieur(s) qui suit(vent) l'enfant, la référente et les parents peuvent être invités à participer à une **réunion de « Bilan »** permettant de se rapprocher du mieux possible, des besoins spécifiques de l'enfant. Cette réunion s'établit selon les besoins à hauteur de 1 à 4 fois par an. Un document est alors conjointement rempli afin de bénéficier d'un maximum d'information pour s'ajuster au mieux, aux besoins de l'enfant et de sa famille.

5.2.1. Les différentes rencontres

> **Des rendez-vous individuels parents/professionnelles de la crèche** peuvent s'organiser à la demande des parents et/ou de l'équipe de direction. Ces rencontres permettent d'aborder plus en profondeur les progrès, difficultés éventuelles de l'enfant mais aussi, les questionnements des parents et/ou de l'équipe ou tout simplement de donner un temps de parole personnalisé autour de l'enfant.

5.2.2 Les cafés de parents

Il s'agit d'un moment convivial partagé avec les familles après la fermeture de la crèche, le soir de 18h30 à 20h afin d'offrir un accès au plus grand nombre. Ce rendez-vous a lieu à raison d'une fois par trimestre. Les thèmes sont choisis par les équipes en fonction des observations faites en sections sur le développement des enfants, ou par un système de sondage auprès des familles (boîte à idée). Une partie de l'équipe travaille et effectue des recherches autour d'un thème comme le sommeil, l'alimentation, les limites, les écrans afin de créer un support d'échange et un support visuel (articles à disposition, affichage, livres pour adultes et/ou enfants) avec les parents.

Certains intervenants peuvent participer en fonction des thèmes : la psychologue de la crèche, ou des parents qui ont des métiers spécifiques (médecin spécialiste du sommeil, diététicien...).

C'est alors l'occasion de discuter sur un sujet plus en profondeur qu'au moment des transmissions sans la présence des enfants autour de petites douceurs apéritives et jus de fruits. Ce temps partagé entre familles et équipe laisse l'opportunité aux parents d'avoir une parole plus libre et favorise les échanges entre les familles. Tout en tissant du lien, cela permet aux parents d'avoir une écoute, un soutien. Ce projet entre ainsi dans le cadre du soutien à la parentalité.

5.2.3 Les festivités

L'année est rythmée par 3 festivités auxquelles sont conviées les parents l'après-midi vers 16h.

Nous proposons :

- La fête de fin d'année en décembre
- Le carnaval en avril
- La fête de l'été fin juillet

5.3 Les actions de soutien à la parentalité

Le soutien à la parentalité à la crèche F. CHAZOT passe avant tout par l'écoute des familles. Les professionnelles de la crèche sont de plus en plus sollicitées dans l'accompagnement des familles dans leur rôle de parents. Nous accompagnons chaque famille dans son individualité en respectant différents aspects que sont :

- Ses choix (et non les nôtres) ;
- Sa culture ;
- Le non-jugement ;
- La manière d'accueillir ;
- La mise en confiance.

Grâce à nos moments conviviaux (festivités, café-parents, etc.), nous créons un lien qui, à travers ses moments informels favorise les échanges. Nous mettons également en place des entretiens entre la famille et le professionnel qui a en charge l'enfant, accompagné par l'équipe de direction qui permettent de poser les besoins des familles.

5.4 Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

La crèche F. CHAZOT a choisi d'accueillir les familles dont le parcours professionnel n'est pas forcément acquis mais plutôt en cours de recherche ou d'acquisition. Les critères d'attributions des places tiennent compte des familles en difficultés mais aussi celles inscrites dans un parcours de réinsertion professionnelle.

5.5 La démarche en faveur du développement durable

Une sensibilisation s'est opérée au sein de la crèche avec l'ensemble de l'équipe et des parents. Nous essayons de mettre en place des actions concernant :

- ✓ Le tri du papier et du plastique,
- ✓ Les économies d'eau et d'électricité grâce à des régulateurs,
- ✓ La limitation des sacs plastiques (en demandant aux parents en début d'année des sacs en tissu lorsqu'ils doivent récupérer le linge souillé le soir),
- ✓ L'utilisation de produits éco-responsables pour l'entretien et l'alimentation,
- ✓ Une température ambiante placée à 21°C en hiver et maximum 5°C sous la température ambiante en été,
- ✓ Des ateliers sont proposés aux enfants avec des éléments de récupération et du matériel à recycler (bouteilles plastiques, éléments de la nature...).

Conclusion

Le projet de la crèche permet la prise en compte de chaque enfant dans son individualité. Ainsi, les professionnels qui interviennent auprès des enfants sont en mesure de bien connaître les enfants et leurs familles et de prendre en compte leurs particularités (chaque enfant a une réponse adaptée à son âge, ses besoins, ses demandes...).

La crèche est un lieu de soutien et d'échanges afin que les familles puissent concilier leur vie professionnelle et familiale. L'objectif étant de se retrouver autour d'un intérêt commun : le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant. L'équipe se doit d'être disponible pour accompagner les parents face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer au quotidien.

